

UNIVALOM

Siège:
Route de Grasse
06600 – ANTIBES
Tél. 04.93.65.48.07

**SYNDICAT MIXTE POUR LA VALORISATION DES
DECHETS MENAGERS**

Nombre des Membres du
Conseil Syndical

Légal :38
En exercice :24
Présents :16
Votants :
Procuration..... 3
Date de la convocation :
24 Mars 2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE du 31 mars 2015

Délibération 2015-05

OBJET : Mise à la réforme du matériel vétuste

- Original
 Expédition certifiée conforme à
l'original

Pour la Présidente,
Le Directeur

Fabien TREMBLAY

Certifié exécutoire compte-tenu
de la transmission pour affichage
aux communes membres le :

Pour la Présidente,
Le Directeur

Fabien TREMBLAY,

L'an DEUX MILLE QUINZE, le 31 mars à 15h00, le Conseil Syndical dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale

Présents :

Membres titulaires :

Madame Josette BALDEN, Présidente

Éric MELE, Claudine MAURY, représentants de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis
Monique ROBORY-DEVAYE, Bernard ALFONSI représentants de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération des Pays de Lérins

Roland RAIBAUDI représentant de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse

Alain GARRIS, Guy LOPINTO, Daniel LEBLAY, représentants de la Commission Syndicale

Emmanuelle CENNAMO représentante de la Communauté d'Agglomération des Pays de Lérins

Membres suppléants :

Bernard MONNIER, Françoise THOMEL, Pierre SALMON, Jean-Paul ARNAUD, Gilbert TAULANE, Claude BERENGER

Procurations :

Danièle PUGNAIRE représentée par Josette BALDEN

Guilaine DEBRAS représentée par Claudine MAURY

Patrick LAFARGUE représenté par Monique ROBORY-DEVAYE

Membres excusés :

Jean LEONETTI, Martine BONNEAU, Patrick DULBECCO, Michelle SALUCKI, Danièle PUGNAIRE, Guilaine DEBRAS, Bernard DUBOIS, Michel VIANO représentants de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis

Bernard ALFONSI représentant de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération des Pays de Lérins.

Guy LOPINTO, Anne-Marie BOUSQUET, Richard RIBERO, Laurent COLLIN, Alain ARZIARI, Patrick LAFARGUE représentants de la Commission Syndicale

Marie-Louise GOURDON, représentante de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse

Accusé de réception en préfecture
006-250602133-20150331-2015-05-DE
Date de télétransmission : 20/04/2015
Date de réception préfecture : 21/04/2015

Monsieur Eric MELE est désigné en qualité de secrétaire

Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Le Syndicat Mixte UNIVALOM dispose d'une régie en charge de l'évacuation des déchets à partir des déchèteries implantées sur les territoires des collectivités membres.

Ces opérations de transport s'effectuent à l'aide de moyens matériels tels que véhicules poids lourds et caissons.

Or certains caissons ne présentent plus aujourd'hui toutes les garanties requises en matière de sécurité et sont extrêmement vétustes.

De même leur remise en état engagerait des frais non négligeables qui se situeraient bien au-delà de la valeur actuelle de ces matériels.

Il apparaît donc raisonnable de procéder à la réforme de ces matériels décrits ci-dessous :

- 1 caisson de 12m³ marque TAM numéro 91 Année d'acquisition 2008
- 1 caisson de 15m³ marque TAM numéro 90 Année d'acquisition 2008
- 1 caisson de 30m³ marque MILTRA numéro 9 Année d'acquisition 2010

Ces matériels seront vendus au prix de la ferraille par l'intermédiaire du contrat de reprise des ferrailles.

**Ouï cet exposé,
Après en avoir délibéré conformément à la loi,
Le Comité Syndical
A l'unanimité**

AUTORISE Madame la Présidente à réformer ces caissons et à les vendre au prix de la ferraille par l'intermédiaire du contrat de reprise des ferrailles.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme,
La Présidente



Josette BALDEN